

DOSSIER DE PRESSE

Rencontre régionale

Ruralité et accès aux services publics

lundi 13 janvier 2020
Salle polyvalente de Dompaire (88)



L'essentiel & plus encore

SOMMAIRE

La MSA : un acteur qui s'engage pour le monde agricole et rural	4
Zoom sur... la MSA Lorraine	6
Un débat sur le thème de l'accès aux services publics dans les territoires ruraux.....	7
La MSA, acteur de la prévention santé et de l'organisation des soins.....	8
L'Education à la Santé Familiale : une réponse face à la problématique de l'accès aux soins de premier recours.....	10
Des partenariats renforcés.....	12
STOP ! Et si on parlait de votre travail et de votre santé ?	13
Un p'tit + pour le Net : naviguer sur Internet pour s'informer et réaliser ses démarches administratives	14
Les mesures d'accompagnement des agriculteurs parfois confrontés à d'importantes difficultés ou en situation de mal-être.....	15
Les élus, impliqués pour faire entendre la voix du monde agricole et investis dans des projets locaux ...	16
L'offre de services sur les territoires	17
Contacts presse	18

La MSA : un acteur qui s'engage pour le monde agricole et rural

- **Qui est la MSA ?**

Trois lettres pour dire Mutualité Sociale Agricole (MSA). La MSA, ce sont 15 000 hommes et femmes qui s'engagent pour l'agriculture. Depuis près de 70 ans, ils s'occupent de la protection sociale des agriculteurs et des personnes travaillant dans le monde agricole ainsi que leurs familles. La MSA gère les prestations familiales, les prestations santé, la retraite... Un interlocuteur unique pour simplifier sa protection sociale !

- **Des valeurs mutualistes**

Parce que rien ne vaut la démocratie, la MSA la met en pratique tous les jours. Plus de 25 000 délégués bénévoles, élus tous les 5 ans par l'ensemble de ses adhérents, sont à l'écoute des besoins. Ils aident à trouver des solutions aux problèmes sur le terrain.

Toutes les composantes du monde agricole sont représentées et écoutées. C'est ce que l'on appelle le mutualisme. Solidarité, proximité et entraide sont des engagements de tous les jours.

- **Agir pour le quotidien des adhérents :**

- **La santé de tous :** bilans de prévention santé, éducation thérapeutique, dépistages des cancers, santé-sécurité au travail... Parce que la santé est essentielle, la MSA développe, pour ses adhérents, des actions de prévention pour toute la famille ou en situation professionnelle.
- **Pour les familles et les jeunes :** la MSA aide les familles dans leur vie quotidienne en participant au financement de places en crèches, au développement de structures de garde ou de loisirs. Elle encourage et soutient les initiatives des jeunes
- **Pour les personnes en difficulté :** la MSA les soutient dans leur démarche d'insertion. Elle les accompagne dans les moments difficiles ainsi que dans leurs projets personnels et professionnels.
- **Pour les personnes âgées et les personnes handicapées :** la MSA favorise l'autonomie de chacun en proposant des services à domicile pour lutter contre la perte d'autonomie ou en développant des structures d'accueil adaptées

- **Soutenir les entreprises agricoles**

- Parce que 2,7 millions de personnes travaillent dans l'agriculture ou l'agroalimentaire ;
- Parce que l'agriculture est un secteur innovant, dynamique et attractif avec 17 000 nouveaux exploitants agricoles par an ;
- Parce qu'il existe une grande variété de métiers répartis dans 13 filières agricoles.

Les équipes de conseillers MSA sont aux côtés des professionnels agricoles. Elles accompagnent les entreprises à tous les stades de leur vie : installation, statut, embauches, démarches et formalités.

A la MSA, agir pour le développement de l'emploi agricole est une préoccupation de tous les jours.

- **Quelques chiffres :**

- 6 millions de bénéficiaires
- 27,4 milliards d'euros de prestations versées
- 25 800 délégués élus
- Un réseau de 35 MSA couvrant l'ensemble du territoire français

Zoom sur... la MSA Lorraine

La MSA Lorraine couvre les départements de Meurthe-et-Moselle, Moselle et Vosges, ce qui représente **140 000 personnes** protégées sous le régime de protection sociale Agricole.

Il s'agit :

- de **salariés agricoles et leurs familles** (salariés de l'agriculture, du paysage, de la forêt...), des organisations professionnelles agricoles (Coopératives agricoles, chambres d'agriculture, Groupama, Crédit Agricole...),
- d'**exploitants agricoles et leurs familles** (agriculture, paysage, forêt...)
- d'**employeurs de ces filières et leurs familles**.

Un débat sur le thème de l'accès aux services publics dans les territoires ruraux

Depuis plusieurs années, le désengagement continu des services publics renforce le sentiment d'isolement, voire d'abandon, de certains territoires.

Si les pouvoirs publics souhaitent promouvoir la dématérialisation des services publics, les difficultés d'accès à internet et d'appropriation de ces nouvelles technologies rendent indispensables le maintien d'une présence physique sur l'ensemble des territoires et un accompagnement au plus près des populations.

La mise en œuvre des politiques publiques de dématérialisation se doit de respecter les principes fondateurs du service public : la continuité, l'égalité et l'accessibilité.

En tant qu'acteur majeur de la cohésion des territoires, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) déploie un accueil physique de proximité en mobilisant son guichet unique et en s'appuyant sur l'implication de ses élus et de ses salariés, pour répondre aux attentes des territoires ruraux.

Ainsi alors que les enjeux de la ruralité continuent à faire l'objet de débats au niveau national, la caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) et la MSA Lorraine ont organisé un débat sur le thème de **l'accès aux services publics dans les territoires ruraux, entre proximité, accueil physique et inclusion numérique, le lundi 13 janvier 2020 à la Salle polyvalente de Dompaire (88).**

Cette rencontre visait à rassembler l'ensemble des acteurs locaux intéressés par cette thématique. Elle a été l'occasion, pour les participants, d'exprimer leurs analyses, attentes et préconisations et de réaliser un point d'étape sur les prochaines échéances.

La MSA, acteur de la prévention santé et de l'organisation des soins

Face à des défis majeurs tels que le vieillissement de la population, l'accroissement des maladies chroniques, ou encore le choc démographique des professionnels de santé, améliorer la qualité des soins par une meilleure prise en charge des patients est une priorité. Pour répondre à ces défis, la MSA est mobilisée sur deux grands enjeux : la préservation de l'accès aux soins pour chacun des concitoyens aux côtés de partenaires institutionnels et la promotion des démarches de prévention. A tout âge de la vie, la MSA propose ainsi des actions de prévention qui permettent à chacun de devenir acteur de sa propre santé.

La MSA, engagée en faveur de la prévention santé

Dans le cadre du développement de la prévention santé, la MSA contribue à la mise en œuvre des priorités des pouvoirs publics en participant à des actions pilotées par l'Etat telles que les dépistages organisés des cancers, les campagnes de vaccination ou encore la prévention bucco-dentaire chez les enfants, les adolescents et les femmes enceintes.

Avec son programme institutionnel de prévention, la MSA souhaite également développer une offre adaptée aux besoins de ses assurés et aux territoires ruraux avec des actions à destination des personnes qui ont peu recours au système de soins, des jeunes et des publics les plus fragiles. L'objectif est d'intégrer l'assuré dans un parcours de santé à partir d'une consultation de prévention.

La MSA déploie aussi de nombreuses actions diversifiées, notamment les Instants Santé dont l'objectif est d'inciter les personnes qui ont peu recours au système de soins à bénéficier d'une consultation médicale de prévention. L'action Déclat-Stop Tabac est également déployée. Elle vise à sensibiliser les jeunes et les salariés de structures d'insertion sur les risques du tabagisme. Au niveau des territoires, la MSA s'investit aux côtés des collectivités locales dans la signature de Contrats Locaux de Santé (CLS) ruraux pilotés par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce dispositif vise à diminuer les inégalités territoriales de santé grâce à la mobilisation des différents acteurs en matière de prévention, de promotion de la santé, d'organisation des soins et des parcours des patients.

L'organisation des soins, une priorité

La MSA a toujours été un acteur engagé et innovant pour garantir à chacun de nos concitoyens un accès à des soins de qualité, notamment vis-à-vis des personnes qui vivent en milieu rural. Elle a porté le développement des maisons de santé rurales pluridisciplinaires et s'investit pour que les hôpitaux locaux assurent une offre de soins de proximité.

Elle est aussi engagée aux côtés des ARS et de l'Assurance Maladie sur la déclinaison des politiques publiques, visant à structurer une médecine de parcours sur les territoires tout en favorisant et en consolidant une organisation des soins autour du médecin traitant, en facilitant les échanges d'informations entre les professionnels de santé.

De nombreuses initiatives sont actuellement menées dans les territoires ruraux avec la participation de la MSA aux côtés de ses partenaires institutionnels (délégation territoriale ARS, CPAM et URPS – Union régionale des professionnels de santé) qui accompagne le développement de structures d'exercice coordonné de la médecine entre plusieurs professionnels de santé avec un double objectif : favoriser une meilleure prise en charge des patients et lutter contre la désertification médicale (maisons de santé pluridisciplinaires, équipes de soins primaires, centres de santé, communautés professionnelles territoriale de santé).

Au travers de son implication au sein des contrats locaux de santé et de sa participation à l'accompagnement des structures d'exercice coordonné, la MSA contribue à la transformation des politiques de santé et favorise le développement de la prévention en proposant une offre appropriée aux besoins identifiés sur les territoires ruraux.

L'Education à la Santé Familiale : une réponse face à la problématique de l'accès aux soins de premier recours

Alors que certains territoires souffrent d'une réelle désertification médicale, une surcharge des consultations de médecine générale pour des troubles mineurs est observée. En parallèle, les services d'urgences connaissent une hausse ininterrompue de leur fréquentation. C'est dans ce cadre que le programme Education à la Santé Familiale (ESF) est déployé par la MSA Lorraine en partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé). Il vise à redonner des compétences aux familles en matière de santé, et permet de limiter le recours systématique aux urgences hospitalières.

L'ESF correspond à une forme d'éducation en santé qui s'adresse aux familles dans le but de les préparer à repérer et faire face aux situations d'urgences, à quelques situations d'exception mais surtout aux problèmes de santé courants. Ce programme permet un apprentissage à l'auto-soin, motivant les participants à se réapproprier leur santé.

L'Education à la Santé Familiale est une action inscrite dans l'ensemble des Contrats Locaux de Santé (CLS) dont la MSA Lorraine est signataire et partenaire. C'est le cas notamment du territoire « Terres de Lorraine » et du pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois en Meurthe-et-Moselle mais aussi de la communauté de communes de l'ouest Vosgien dans les Vosges, où l'action est plébiscitée par des élus locaux et des partenaires sociaux et médico-sociaux. La MSA Lorraine participe également au groupe de travail initié dans le cadre du lancement d'un futur CLS qui serait implanté sur la communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France et le territoire messin en Moselle ainsi qu'au renouvellement du CLS sur la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Le dispositif ESF est composé de sessions de formations de groupes animées par un binôme de professionnels de santé. Ces professionnels, qu'ils soient médecins, infirmiers, sages-femmes ou encore pompiers-secouristes, doivent au préalable être recrutés et avoir reçu une formation spécifique à l'ESF. Certains modules sont obligatoires pour les bénéficiaires, il s'agit notamment des modules "Santé et famille au quotidien", "Traumatismes et agressions extérieures", "Urgence et secourisme" ainsi que "Situation d'exception". Les participants bénéficient également d'un cinquième module, au choix parmi les suivants : "Puériculture et pédiatrie", "Agir comme jeune" (pour les adolescents), "Personnes âgées et gérontologie".

Les professionnels de santé formés à l'ESF interviennent auprès de différents organismes notamment : les Maisons Familiales et Rurales (MFR), Lycées agricoles, crèches (dont micro crèches MSA et relais d'Assistantes maternelles), Familles Rurales ou encore des entreprises privées...

A ce jour, la MSA Lorraine a formé une quarantaine de professionnels de santé. Le déploiement du dispositif se poursuit sur l'ensemble de la région. Une première évaluation réalisée en 2015 a mis en évidence un sentiment élevé de compétence chez les participants en ce qui concerne les problèmes de santé abordés dans les modules. Une nouvelle évaluation est en cours par l'Ecole de santé Publique de Nancy. Elle porte sur l'analyse des effets potentiels de l'ESF sur les parcours de soins et de santé des bénéficiaires du programme et de leurs familles ainsi que des effets sur les professionnels de l'offre de soins de proximité.

Des partenariats renforcés

La MSA Lorraine a mis en place des partenariats renforcés avec les Conseils départementaux, les Caf, Carsat et les collectivités territoriales. C'est le cas notamment en matière de services aux familles (micro-crèches, structures d'accueil, garderie, parentalité...) et aux personnes âgées (service à la personne, lien social, lutte contre l'isolement,...).

En matière de solution d'hébergements non médicalisés, la MSA porte depuis plus de 20 ans le concept de Marpa (Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie). Deux projets sont en cours en Lorraine, à Docelles (88) et à Dabo (57).

STOP ! Et si on parlait de votre travail et de votre santé ?

Depuis 2018, les échelons locaux MSA proposent aux entreprises, salariés et chefs d'exploitation une nouvelle action pour les sensibiliser au bien-être au travail et aux risques psycho-sociaux.

Cinq ateliers sont proposés dont trois consacrés au « bien-être » : nutrition, massage sur chaises, relaxation/sophrologie. L'occasion, pour les participants, de s'accorder un temps de détente et de sérénité et de sortir du cadre professionnel le temps de quelques instants.

Les deux autres ateliers abordent des aspects plus techniques, sur les thèmes de la manipulation des bovins et les chutes de hauteur. Des secteurs particulièrement concernés par les accidents.

L'après-midi, une conférence-débat sur les Risques Psycho-Sociaux est animée par un médecin du travail MSA et Dominique Billot, psychologue.

Différentes actions ont été organisées à :

- Tucquegnieux (26/10/18)
- Toul (23/11/18)
- Baudricourt (08/02/19)
- Volstroff (11/10/19)
- Laxou (14/11/19)
- Lunéville (28/11/19)
- Docelles (29/11/19)

Ces journées ont été une véritable réussite. Enrichissantes et ludiques, elles ont permis aux participants de prendre un petit peu de temps pour eux et de repartir sur l'exploitation avec des outils et techniques à appliquer au quotidien. D'autres actions seront proposées dans les prochains mois.



Un p'tit + pour le Net : naviguer sur Internet pour s'informer et réaliser ses démarches administratives

La MSA, attentive à l'accompagnement de ses adhérents vers l'utilisation des outils de communication modernes a créé "Un p'tit + pour le Net". Un module qui permet d'apprendre à mieux maîtriser l'outil informatique pour réaliser ses démarches administratives depuis son domicile.

Par le biais de présentations et d'exercices, l'action Un p'tit + pour le net vise différents objectifs notamment l'échange des pratiques et du savoir-faire en groupe, la découverte des fonctionnalités d'Internet via le site de la MSA mais aussi apprendre à faire des démarches administratives en ligne. Le module propose une démarche d'apprentissage collective avec un groupe composé de 8 à 19 personnes âgées de 63 à 70 ans, basée sur les acquis et les expériences de chacun.

Franklin Frères, délégué MSA, a participé avec Astrid BOGENEZ, salariée agricole et conjointe d'exploitant, à la construction du programme d'accompagnement au numérique : « Un p'tit + pour le net. Il témoigne :

« J'ai été élu à la MSA l'année précédant mon départ en retraite. Puisque j'allais disposer de temps, pourquoi ne pas en donner un peu à l'organisme qui est garant de ma santé et qui versera ma retraite ? En quelque sorte, renvoyer l'ascenseur. Je suis aujourd'hui délégué à Ars-sur-Moselle, une commune de 4 500 habitants sur un canton urbain en périphérie de Metz.

À l'occasion d'une réunion avec les élus organisée par la MSA, j'ai proposé mes services en tant qu'ancien informaticien. On a fait appel à moi pour participer à la construction et à l'animation d'un module d'accompagnement au numérique. Il s'agit d'un programme de trois sessions de trois heures, destiné aux seniors.

Aujourd'hui, il faut prendre en main ces nouveaux outils qui donnent accès à de nombreux services et informations. Si dans les villes, il existe des lieux pour accompagner cette évolution, ce n'est pas forcément le cas en territoire rural. Mais plus on est isolé, plus le recours à ces services est nécessaire et pratique. L'idée est de rendre les gens autonomes. Les compétences professionnelles que je pensais perdues vont donc pouvoir être utiles, d'autant que j'ai moi-même animé des formations dans le cadre de mon activité. »

Franklin FRÈRES
Délégué MSA

Les mesures d'accompagnement des agriculteurs parfois confrontés à d'importantes difficultés ou en situation de mal-être.

Entre crises agricoles, aléas climatiques de plus en plus marqués, sentiment d'abandon, manque de reconnaissance et agribashing, le monde agricole et le monde rural connaissent un réel et profond désarroi.

Depuis de nombreuses années, nous avons pris la mesure de la situation et nous nous sommes dotés de plusieurs dispositifs d'accompagnement : Agri'Ecoute, notre cellule pluridisciplinaire de prévention, et nos programmes d'accompagnement individuels ou collectifs.

Chaque mois, pour l'ensemble du territoire national, 340 adhérents (dont, 9 sur 10 sont des exploitants agricoles), composent le numéro **d'Agri'Ecoute** pour s'entretenir avec des psychologues. 58% de ces appels concernent des problématiques personnelles contre 42% qui concernent des problématiques professionnelles.

Dans le cadre de notre **cellule de prévention**, ce sont plus de 180 adhérents que nos professionnels, médecins, travailleurs sociaux, conseillers en protection sociale et conseillers en prévention accompagnent avec respect et bienveillance, depuis sa création.

Pour la troisième année consécutive nous avons organisé un nouveau séjour « **Ensemble pour repartir** » au centre AVMA de Cabourg. 40 familles ont déjà pu en bénéficier, avec des retours d'expérience émouvants de sincérité et d'humanité.

Des **actions de répit**, pour souffler et prendre du recul ou encore un nouveau programme de prévention des risques psycho-sociaux sont proposés aux personnes fragiles.

Les responsables d'Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) s'engagent aussi et participent à un groupe de travail inter OPA qui œuvre à la constitution d'un **réseau de sentinelles** formées pour repérer et orienter les personnes en situation de mal être ou de détresse psychologique.

Les élus, impliqués pour faire entendre la voix du monde agricole et investis dans des projets locaux

L'élu MSA est avant tout le relais entre les adhérents qu'il représente et la MSA, leur organisme de protection sociale. Il porte la voix des adhérents, exprime leurs besoins, les oriente vers les services de la MSA et interpelle pour toute situation qu'il juge justifiée.

Au-delà de ce rôle essentiel, l'élu participe à l'animation de son échelon local en organisant des actions dans de très nombreux domaines : réunions d'information, formations à la prévention des risques professionnels, actions de prévention santé,... Enfin, il représente la MSA dans la mise en oeuvre de projets, en lien avec les collectivités territoriales et les partenaires.

L'offre de services sur les territoires

Notre réseau d'élus a souhaité très tôt élargir son offre avec des structures dédiées afin de couvrir plus largement les attentes de nos populations rurales. C'est ainsi que dans le prolongement de sa mission de service public de protection sociale, la MSA Lorraine développe depuis plus de trente ans son offre de services sur les territoires. Aujourd'hui, le Groupe MSA Lorraine comprend l'ASEPT et Présence Verte.

- **L'Asept Lorraine**

L'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires de Lorraine (ASEPT Lorraine) organise, en collaboration avec ses partenaires, des actions de prévention et de promotion de la santé à toutes les populations (jeunes, parents, seniors, retraités ou personnes âgées en résidence) qui habitent en zone rurale, sur les départements de de Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57) et des Vosges (88). Elle cible les domaines de la santé, de la nutrition, du bien-être ou encore de l'activité sportive ou cérébrale, dans le but de préserver la qualité de vie et maintenir le lien social de ses ressortissants.

- **Présence Verte**

Créée en 1987 à l'initiative de la MSA, Présence Verte couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire national avec plus de 110 000 abonnés. Leader de la téléassistance en France, l'association Présence Verte est la première à avoir compris que les seniors étaient attachés à leur mode de vie actif et à avoir pris en considération leurs attentes en matière de liberté et de sécurité. Elle permet aux personnes âgées de disposer de leur temps et de leurs moyens en toute autonomie grâce à des dispositifs technologiques innovants, simples et accessibles. Ouverts à tous les publics, les services de Présence Verte sont à l'écoute de leurs abonnés 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

- **GIE Aptitude**

Le GIE Aptitude a vu le jour début 2018 et réalise l'évaluation des besoins des personnes âgées des organismes de retraite pour déterminer les services à mettre en place pour favoriser leur maintien à domicile. 30 emplois ont ainsi été créés.

Contacts presse

Direction de la protection sociale et de la relation client

Didier LEDUC

Tél. : 03 83 50 35 68

Mail : leduc.didier@lorraine.msa.fr

Service communication

Marion RABITA

Tél. : 03 83 50 45 70

Mail : rabita.marion@lorraine.msa.fr